

Concours de droit commun (cat. A, B, C), examens professionnalisés réservés (cat. A, B, C)Recrutements
sans concours
(droit commun et réservés)

Opération	Catégorie A	Catégories B	Catégorie C	Catégorie C
ATRIA : saisie par les établissements des demandes de recrutements (par Grades / Natures) / dialogue avec les recteurs	Jusqu'au mardi 16 janvier 2018			
ATRIA : pré-visa des recteurs, analyse DGRH, mise à jour d'ATRIA	Du mercredi 17 janvier 2018 au lundi 05 février 2018			
Validation par les recteurs d'académie des demandes définitives et acceptées	Mardi 6 et mercredi 7 février 2018			
ATRIA : transmission à DGRH C2-2 du fichier des demandes de recrutements pour Color-ITRF	Vendredi 9 février 2018			
Saisie du CBCM par DGRH C1-1 pour validation des demandes de recrutements	Du vendredi 9 février au vendredi 2 mars 2018			
Color-ITRF : "coloration" (Emplois-types) des demandes de recrutements validées dans ATRIA	Du mercredi 14 février 2018 au lundi 19 février 2018 à <u>12H00</u> (heure de Paris)			
Color-ITRF : transmission à DGRH D5 du fichier définitif des emplois	Vendredi 23 février 2018			
Répartition de l'organisation des recrutements par DGRH D5 (cat. A) et par les DGS coordonnateurs de zone (Cat. B et C)	Du lundi 26 février au mercredi 21 mars 2018			
Elaboration et publication des arrêtés d'ouverture	Du jeudi 22 mars au vendredi 30 mars 2018			
Ouverture des inscriptions	Mardi 3 avril 2018 12H00 (Heure de Paris)			Chaque affectataire organise ses recrutements sans concours dès parution au J.O. des arrêtés ministériels les autorisant
Clôture des inscriptions (date limite de renvoi ou de dépôt des dossiers de candidature)	Vendredi 27 avril 2018 12H00 (Heure de Paris)			
Organisation des épreuves d'admissibilité <u>cat. B</u> et <u>cat. C</u> et publication web des résultats + finalisation de l' étude de la recevabilité par les CO	--	Conseillée avant le jeudi 7 juin 2018 afin d'être en mesure de respecter le calendrier d'admission		
Organisation des épreuves d'admission <u>cat. C</u> et publication web des résultats	--	--	Contacter impérativement le(s) rectorat(s) concerné(s) pour connaître la date limite d'organisation des épreuves et de transmission des dossiers des lauréats	
Remontée des dossiers des lauréats <u>cat. C</u> au rectorat pour affectation et nomination	--	--		
Organisation des épreuves d'admission <u>cat. B</u> et publication web des résultats	--	Au plus tard le vendredi 29 juin 2018	--	--
Envoi des avis d'affectation aux lauréats des recrutements de <u>cat. B</u>	--	Au plus tard le vendredi 6 juillet 2018	--	--
Enregistrement des acceptations d'affectation des lauréats des recrutements de <u>cat. B</u>	--	Au plus tard le lundi 16 juillet 2018	--	--
Remontée des dossiers des lauréats <u>cat. B</u> au ministère pour nomination	--	Avant le départ en congés d'été du C.O. et au plus tard le vendredi 27 juillet 2018	--	--
Organisation des épreuves d'admissibilité <u>cat. A</u> et publication web des résultats + finalisation de l' étude de la recevabilité	Avant le départ en congés d'été du C.O. et au plus tard le vendredi 27 juillet 2018	--	--	--
Prises de fonctions <u>cat. B</u> et <u>cat. C</u>	--	Samedi 1er septembre 2018		--
<u>Cat. B</u> : collecte auprès des affectataires, par le C.O., des prises de fonctions + enregistrement des prises de fonctions cat. B dans SENORITA et exportation + date limite d'utilisation de SENORITA pour d'éventuelles affectations cat. B sur LC	--	Lundi 3 et mardi 4 septembre 2018	--	--
Envoi des arrêtés de nomination <u>cat. B</u> par DGRH C2-2	--	A compter du Jeudi 13 septembre 2018	--	--
Organisation des épreuves d'admission <u>cat. A</u> et publication web des résultats	Au plus tard le mercredi 17 octobre 2018	--	--	--
Remontée des dossiers des lauréats des recrutements de <u>cat. A</u> au ministère pour affectation et nomination	Au plus tard le vendredi 19 octobre 2018	--	--	--
Lauréat-IT : saisie des vœux d'affectation (lauréats LP+LC <u>cat. A</u>)	Du lundi 29 octobre au lundi 5 novembre 2018	--	--	--
Résult-IT candidat : impression par les lauréats <u>cat. A</u> de leur avis d'affectation, et enregistrement de leur acceptation	Du mercredi 21 au mardi 27 novembre 2018	--	--	--
Date limite de retour par les candidats des avis d'affectation <u>cat. A</u> à DGRH C2-2	Mercredi 28 novembre 2018	--	--	--
Prises de fonctions <u>cat. A</u>	Lundi 17 décembre 2018	--	--	--
Résult-IT établissements : saisie par les affectataires des prises de fonctions <u>cat. A</u>	Lundi 17 et mardi 18 décembre 2018	--	--	--
Envoi des arrêtés de nomination <u>cat. A</u> par DGRH C2-2	A compter du vendredi 28 décembre 2018	--	--	--